

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIERE (Eure)

PROCÈS VERBAL

Compte-rendu de réunion ordinaire du Conseil Municipal

Séance du 28 novembre 2024
(Convocation du 19 novembre 2024)

En exercice	Présents	Votants
10	10	11

Le **dix-sept octobre deux mille vingt-quatre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Ghislain HOMO, le Maire.

Présents : M. Ghislain HOMO, Maire, M^{me} Françoise DUVRAC, M. Djeilali BERRAYAH, adjoints, M^{mes} Marie-France VERGONJANNE, Elise BUISSON, Marion ROBERT, M^{rs}. Philippe VANHUMBEECK Grégoire BATAILLE, Jacky CRESTEY-HONORÉ, Fabien LEFEBVRE

☞ Mme Françoise DUVRAC est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 17 octobre a été validé

1 – POINT BUDGET

M. Le Maire fait le point sur les dépenses et les recettes. Pas de remarques particulières.

2 – DÉCISION MODIFICATIVE 1

Considérant qu'il est nécessaire de créditer le compte 6411, M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer les écritures suivantes :

Chapitre 011 – compte 612	- 200.00 €
Chapitre 012 – compte 6411	+ 200.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces écritures et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document nécessaire.

3 – DÉCISION MODIFICATIVE 2

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une facture de la Région Normandie concernant le transport scolaire des enfants inscrits au collège et au lycée. Il est nécessaire de créditer le chapitre 65.

M. Le Maire propose les écritures suivantes :

Chapitre 011 – compte 612	- 500.00 €
Chapitre 65 – compte 65568	+ 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, vote à l'unanimité ces écritures et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document nécessaire.

4 – POINT SIEGE

Mme Françoise DUVRAC informe le Conseil Municipal que le Siège a accepté de financer une partie de l'éclairage public, ces travaux concernent le remplacement des ampoules actuelles contre des LED.

Le financement sera le suivant :

Opération	Montant TTC	Répartition	Participation	Montant prévu
Éclairage public	9 000.00	100 %	40 % HT	3 000.00

Elle porte à la connaissance de l'assemblée que le Siège doit faire des économies et que la priorité des prises en charge sont les fils nus sur toutes les communes.

Au terme des travaux, la totalité de l'éclairage public sera en LED.

5 – DATE DES VŒUX DU MAIRE

M. Le Maire propose au Conseil Municipal la date du 17 janvier 2025 pour les vœux du maire.

6 – DIVERS

☞ L'ONF est ravi de l'entretien des forêts de Gaudreville-la-Rivière. Il n'y aura pas de nouveau projet pour la commune en 2025.

☞ M. Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a été contacté par le diocèse d'Evreux concernant le projet d'une messe en plein air à Gaudreville. Elle aura lieu le 22 juin. Les habitants seront informés dès que le projet sera finalisé.

☞ M. Ghislain HOMO tient à féliciter l'équipe du Comité des Fêtes pour l'organisation du beaujolais et également l'équipe de l'organisation du repas des Sages.

☞ M. Philippe VANHUMBEECK signale que des arbres sont à couper sur la départementale car c'est dangereux pour la circulation.

Il demande également où en sont les travaux de la Rue des Grands Riants ?

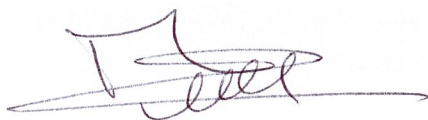
M. Le Maire répond qu'il se bat pour que les travaux soient finis.

☞ Un cambriolage aurait eu lieu sur la commune, la vidéo protection est dans les projets de l'année prochaine, son installation sera conditionnée à nos possibilités budgétaires.

☞ M. Jacky CRESTEY-HONORÉ demande qui doit entretenir l'antenne. M. Le Maire répond que le dossier a été sorti et qu'il sera examiné prochainement.

La séance est levée à 21h00

Françoise DUVRAC
Secrétaire de séance



Ghislain HOMO,
Maire de Gaudreville la Rivière

